Villafans, le 22 janvier 2026

BIOnne et heureuse année à vous !

La 22 ème édition des BIO Jours a connu une belle affluence malgré des conditions climatiques incertaines. La manifestation a été une vraie réussite (env. 5000 personnes) grâce au travail de la nouvelle équipe et à l'aide matérielle apportée par le Département et la Ville de Luxeuil-les-Bains.

La mise en valeur des partenaires locaux par le « Marché des producteurs » dans la partie ombragée du site a eu un franc succès et sera renouvelée cette année.

Modalités de la fiche d'inscription aux BIO'Jours 2026.

Samedi 12 et dimanche 13 Septembre 2026 - Entrée gratuite du public -
De 10h à 20h le samedi et de 10h à 19h le dimanche.
*Accueil des exposants : SAMEDI **12 Septembre 2026 de 8h30 à 13h.***
Restauration, conférences, expositions, concerts et animations sur le site.
Communication autour de l'événement : radios, télévision, presse nationale et régionale, affichage, tracts, site internet, page Facebook et Instagram…

Stand :

- Merci de prévoir tables, chaises, tréteaux, grilles et autres accessoires nécessaires à votre installation ainsi qu'un abri pour d'éventuelles intempéries.
- La foire des BIO'Jours tend vers le zéro déchet. Pour ménager le travail des bénévoles et améliorer le tri nous vous invitons à emporter vos déchets à l'issue de la foire.
- Les branchements électriques seront possibles mais uniquement en cas d'absolue nécessité. Nous le signaler impérativement lors de la réservation en précisant la puissance désirée (nombre de Watts) et prévoir une rallonge électrique adaptée. ***Pas de cafetière, bouilloire, chauffage ou plaque électrique sur votre stand.*** (risque de surcharge électrique du site).
- Pour conserver un caractère convivial à la foire, les véhicules sont prohibés sur le site de la manifestation, sauf impératif (coût supplémentaire).

Les stands seront respectueux de l'environnement. Pour être en cohérence avec les valeurs des BIO'Jours, les abris publicitaires pour des produits ne reflétant pas l'esprit de la foire sont interdits (exemple : 24MX).

Adhésion à l'association TERRES

Si vous désirez soutenir le travail de TERRES et en devenir membre nous vous proposons d'y adhérer. L'adhésion annuelle est de 2 € par personne et de 5 € pour une société ou une association.

Modalité de règlement des frais et options :

La fiche d'inscription est à retourner, **accompagnée de votre règlement intégral, en deux chèques identiques, avant le 15 avril 2026 à : ATTENTION NOUVELLE ADRESSE !!!**

Ludivine SOLLIARD - 1, Grande Rue 70300 MAGNIVRAY

Le premier chèque sera encaissé dès réception pour couvrir les frais d'organisation.
Le second sera débité après la manifestation, même en cas de non-participation sauf cas de force majeure avec certificat médical.

Renseignements et contacts :

Christiane : 06 78 11 33 96 - Fabienne (administration) : 06 84 02 39 55
Ludivine (inscriptions) : 07 84 08 48 86
Marie-Odile (placement) : 06 04 04 99 36 – Catherine : 06 86 59 24 26
Courriel : contact@lesbiojours.fr site internet : www.lesbiojours.fr
Facebook et Instagram « Les Biojours en Franche-Comté »

Au plaisir de vous retrouver à Faucogney-et-la Mer !

L'équipe collégiale de l'association TERRES